

### **Appel aux détenteurs de parts sociales par suite de fusion**

Les membres des anciennes sociétés coopératives:

- Moulin Agricole de la Broye à 1470 Estavayer-le-Lac
- Union Agricole et viticole de la Broye à 1482 Cugy
- SOBA, Société Broyarde d'agriculture à 1470 Estavayer-le-Lac

qui, à ce jour, n'ont pas encore converti leurs anciennes parts sociales en de nouvelles parts sociales de la société coopérative **ACB, Agri Centre Broye** à 1470 Estavayer-le-Lac peuvent encore le faire avec un dernier délai fixé au **30 septembre 2009**. Passé cette date les parts sociales non converties seront annulées.

1470 Estavayer-le-Lac, le 29 mai 2009

ACB, Agri Centre Broye

325581